



mémoire et solidarité

Installation du Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation de l'Hérault

**Vendredi 24 juin 2011, 10heures 30
Salle Claude Erignac**

**par M Pierre MAITROT, sous-préfet,
directeur de cabinet de M le préfet de la région Languedoc-Roussillon,
préfet de l'Hérault**

Un nouveau conseil départemental vient d'être nommé par arrêté préfectoral et va être installé pour 4 ans le vendredi 24 juin 2011 par M Maitrot, représentant M le préfet.

Cette instance est présidée par le Préfet et est placée auprès du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants - ONAC - de l'Hérault dirigé par Joëlle Latapie, directrice du service.

Ce conseil « paritaire » est composé des représentants d'une part des élus et des administrations intéressés à l'action du service de l'ONAC et d'autre part du monde combattant de l'Hérault.

Il est le lien naturel entre les anciens combattants et victimes de guerre du département et l'Etat.

Il délibère notamment sur des demandes d'aides sociales formulées par ses ressortissants et sur la mise en place de projets mémoriels.

Il est habilité à formuler des vœux concernant le monde combattant, vœux qui sont examinés par la suite par le Conseil d'administration de l'ONAC présidé par le ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

Contacts : joelle.latapie@onacvg.fr, tel : 04 67 45 71 61
ou Madame Marion : reg.sd34@onacvg.fr, tel: 04 67 61 01 12
ou Madame Friant: ass.sd34@onacvg.fr, tel: 04 67 61 01 12

Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures

Service départemental de l'ONAC de l'Hérault
6 rue Richer de Belleval
CS 79551
34961 MONTPELLIER cedex 2
Tel : 04 67 61 01 12
Fax : 04 67 41 09 59
Mail : sd34@onacvg.fr